

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau (Le Caire, 1-2 avril 1996)
4. Application des décisions de la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1-4 juillet 1996)
5. Sélection des membres de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD)
6. Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau
7. Questions diverses
8. Adoption du rapport de la réunion
9. Clôture de la réunion